



ÉCO  
entreprises  
Acteurs de la transition

LE RÉSEAU RÉGIONAL DES ÉCO-ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dossier de demande de subvention 2022

*Programme d'animation de la filière des éco entreprises*

# SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?.....	3
Qu'est ce qu'un cluster ?.....	4
Notre approche.....	5
Notre mission.....	6
Contexte 2022.....	7
Innovation.....	9
Croissance.....	12
International.....	15



## Qui sommes-nous?

Depuis 1996, le Cluster Éa éco-entreprises a pour missions d'accompagner les éco-entreprises régionales dans les différentes étapes de leur parcours de croissance et favoriser notamment l'émergence de solutions et de services innovants visant à comprendre, mesurer, prévenir, limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement.

A group of people in professional attire are gathered in a modern, brightly lit space, likely a conference or networking event. In the foreground, a man with glasses and a beard is looking towards the right. Next to him, a woman with long brown hair is smiling and looking towards the right. In the background, other people are visible, some in conversation. The overall atmosphere is professional and collaborative.

## UN CLUSTER FÉDÈRE LES FORCES VIVES D'UN TERRITOIRE DANS UN SECTEUR DONNÉ

- Majoritairement TPE et PME
- Proximité géographique
- Relations de coopération entre elles et avec les institutions
- Conquête de marchés – développement économique

# Notre approche

*Une dynamique forte*

1

**Favoriser** l'économie de réseau

2

**Promouvoir** les compétences des éco-entreprises auprès des donneurs d'ordres publics & privés

3

**Encourager** et accompagner les projets de nos membres

4

**Accélérer** le développement des éco-entreprises en France et à l'international



## Notre mission

Renforcer la compétitivité de nos membres et favoriser le développement durable des territoires

Le réseau se veut un espace de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs des territoires soucieux de développer des projets conciliant économie, écologie et innovation.

### Nos services

- Promotion des éco entreprises
- Soutien à l'innovation
- Networking
- Développement de l'emploi
- Accompagnement à la croissance
- Développement à l'international

### Nos outils d'animation & d'accompagnement

- Groupes de travail multi filières
- Accompagnement individualisé: innovation & financement
- Organisation d'évènements / Salons en France & à l'international
- Accueil de délégations & missions de prospection
- Mise en relations partenaires: DO publics & privés
- Projets européens
- Veille

## CONTEXTE 2022

L'épuisement des ressources, les dérèglements climatiques et la disparition de la biodiversité constituent des enjeux majeurs auxquels il est impératif de répondre aujourd'hui de manière visible et concrète. La Commission européenne est mobilisée, la France a mis en place une stratégie autour de l'éco innovation, notamment dans le cadre des investissements d'avenir et le territoire métropolitain n'est pas en reste, la relance économique verte étant au cœur de ses stratégies.

L'engagement d'acteurs régionaux, qu'ils soient industriels ou collectivités, dans cette nécessaire transition nécessite des solutions et des compétences en termes d'aménagement durable, de gestion des ressources, de gestion des risques, de restauration des milieux... autant de thématiques sur lesquelles de nombreux acteurs économiques disposent de compétences reconnues en région, beaucoup d'entre eux étant situés sur le territoire métropolitain.

Notre cluster est au cœur même de ces dynamiques en travaillant au déploiement des éco activités. Pour renforcer ses actions, le nouveau bureau, élu en juin 2021 et présenté ci-dessous, s'est ainsi organisé en vice présidences aux intitulés révélateurs de notre stratégie :



## CONTEXTE 2022

Il ne peut y avoir de transition climatique, écologique et énergétique réussie sans les expertises mises en œuvre par les éco entrepreneurs. Leurs solutions, dans leur diversité, sont garantes de transformations positives, de capacités d'anticipation et de création d'emplois durables. Ce sont ainsi plus de 150 entreprises qui sont membres de notre réseau et près de 30 000 emplois qui sont concernés.

La prise en compte de l'écologie, le plus en amont possible, doit ainsi être perçue comme un élément de valorisation d'un projet, non comme une contrainte.

Le programme 2022 de notre cluster est focalisé sur ce déploiement, avec, notamment, des actions phares visant l'innovation, la croissance des membres et le développement à l'international, avec un focus sur les achats publics.

# INNOVATION



## Contexte et objectifs opérationnels

L'accompagnement des PME sur leurs projets et stratégie d'innovation s'appuie sur les différents outils développés par Éa éco-entreprises et décrits ci-après, qui permettent de travailler sur l'ensemble de la **chaîne de valeur de l'innovation**, de la sensibilisation des PME via la veille et la diffusion des appels à projet, à l'émergence des idées et à la formalisation des projets, la recherche de partenaires, des financements adaptés, la labellisation et le suivi des projets, le référencement des innovations, leur mise sur le marché.

Éa éco-entreprises étant la **délégation régionale du Pôle de compétitivité AQUAVALLEY**, les entreprises bénéficient, pour la filière de l'eau, de l'expertise du Comité de labellisation du Pôle pour les projets du FUI.

**A NOTER : LES ACTIONS LISTÉES CI-DESSOUS NE PORTENT QUE SUR LES THÉMATIQUES PROPRES À ÉA ÉCO ENTREPRISES.**

Cette chaîne de valeur de l'innovation est alimentée par différentes actions détaillée ici.

# INNOVATION



## **Veille et diffusion des appels à projet, informations stratégiques, offres**

L'ensemble des appels d'offre et appels à projets sont relayés régulièrement auprès de nos membres. Une attention particulière sera portée en 2022 aux AAP et AMI lancés dans le cadre du Plan de relance national et régional. Un travail sera également réalisé dans le cadre de la mise en place de la plateforme d'innovation métropolitaine.

## **Organisation d'évènements de rencontre**

Les **clubs Innovation** permettent de transférer aux membres la **culture ou les informations** leur permettant d'engager des démarches d'innovation au sein de leurs entreprises. 2 clubs inno seront organisés sur le territoire métropolitain.

**Les groupes de travail**, lieux d'échanges et de co-construction ouverts aux structures non membres, permettent aux entreprises, laboratoires de recherche, institutionnels et utilisateurs finaux d'échanger sur un sujet porteur et d'identifier de possibles actions nécessaires au déploiement de solutions /projets.

**Outre les GT déjà actifs, un GT sera créé (réfèrent SCP et DV2E) sur l'agriculture face aux changements climatiques.**

**Les colloques**, organisés en co-construction avec les membres et leurs parties prenantes, assurent la facilitation de la mise sur le marché des solutions innovantes portées par les membres.

# INNOVATION



## Renforcement des liens entre entreprises et acteurs scientifiques

Les organismes de recherche publics participent à l'ensemble des animations et contribuent à la co-construction des actions mises en œuvre.

### Montage des projets

Les entretiens avec les prospects et les adhérents permettent d'identifier les enjeux stratégiques de R&D des TPE/PME (verrous technologiques, enjeux concurrentiels marché). Dès lors, le travail d'identification de compétences complémentaires s'appuie sur la connaissance, par les chargés de mission des entreprises et équipes de recherche présentes dans le réseau. Il permet de rapprocher ces PME avec des partenaires potentiels ou des utilisateurs finaux.

Un appui individualisé spécifique est proposé aux adhérents pour identifier et faciliter l'accès aux guichets de financement, partenaires, laboratoires de recherche les plus pertinents.

### Labellisation, financement et suivi des projets

Les projets reçus par Éa éco-entreprises sont fléchés, en fonction de leur thématique, soit vers le Pôle AQUAVALLEY, soit vers le pôle de compétitivité concerné par la thématique. Lorsque les projets entrent dans un dispositif régional (exemple Filidéchets, PSPC), Éa éco-entreprises assure un suivi des dossiers auprès des financeurs.

## CROISSANCE



Le dispositif proposé en 2022 par Éa éco-entreprises sur la croissance des entreprises, fortement adapté au contexte post-Covid s'articule autour de 4 axes principaux :

- Suivre et diffuser les AMI / AAP du Plan de relance et reconquête
- Constituer un lien régulier entre les dispositifs régionaux de croissance des entreprises et les membres
- Favoriser la connaissance mutuelle Donneurs d'ordre publics privés / éco entreprises
- Travailler avec les collectivités sur la commande publique durable

Les éco-entreprises constituent l'un des piliers essentiels de la relance économique, compte tenu de la bonne santé du secteur d'activité, de sa capacité à créer des emplois durables en région, dans la continuité des 20 dernières années. Le potentiel de création d'emplois le plus remarquable réside dans le développement des TPE et des PME de la transition écologique qui ont majoritairement maintenu leurs prévisions d'embauches malgré la crise du COVID.

Éa éco-entreprises accompagne ses membres dans cette croissance et a mis en place pour cela tout un dispositif visant à :

Conseiller l'entreprise sur sa stratégie de développement (financement, PI, brevet, faisabilité technique, mise sur le marché...)

- Aider l'entreprise à établir une cartographie claire des financements pertinents sans perte de temps
- Accompagner l'entreprise dans la formalisation du dossier et dans les relations avec les interlocuteurs privilégiés

## CROISSANCE



La volonté de la gouvernance d'Éa éco-entreprises est d'inscrire en 2022 le réseau dans une démarche pro-active en travaillant avec les services de la Métropole Aix-Marseille Provence et de ses partenaires à l'élaboration d'AMI / AAP dans le cadre du Plan de relance, et plus généralement pour toutes les actions du territoire en faveur de la transition écologique et la création d'emplois durables.

En participant aux différents groupes de travail conjoints avec la Métropole Aix-Marseille Provence et ses partenaires, le réseau pourra apporter son expérience et sa vision des besoins des acteurs du territoire, publics et privés, et fournir des recommandations sur les modalités de mises en œuvre des différents dispositifs afin qu'ils soient les plus efficaces possibles dans l'atteinte des objectifs définis.

Compte tenu des politiques locales et du plan de relance en faveur de la transition écologique, ÉA éco-entreprises se rendra disponible pour participer à toute collaboration avec les services métropolitains sur les thématique environnementales.

Par ailleurs, si Éa éco-entreprises compte parmi ces membres peu d'industries, il s'inscrit cependant dans le Parcours Sud Industries 4.0 en identifiant des entreprises industrielles désireuses de s'inscrire dans une mutation écologique. C'est le cas sur la zone de Carros avec la mise en place de Groupes de travail, visant à accompagner les industriels dans leur transition écologique et énergétique. A la clé pour l'industriel : une meilleure connaissance du parcours Sud Industries 4.0 et la mise en relation avec des éco solutions régionales.

Cette initiative sera reconduite en 2022 sur la zone industrialo-portuaire de l'étang de Berre.

## CROISSANCE



**Tourisme** : La filière touristique recherche aujourd’hui des solutions efficaces, innovantes, en lien avec les différentes composantes de la transition écologique et énergétique : préservation de la biodiversité, aménagement durable, gestion des ressources naturelles, traitement de l’eau et des déchets, développement des énergies renouvelables, autant de solutions et expertises présentes au sein du collectif d’Éa éco-entreprises. Un travail avec l’inter-parc, déjà engagé en 2021, sera poursuivi

**JO 2024** : ces prochains JO s’inscrivent dans une nouvelle dimension environnementale et l’accueil à Marseille des épreuves de voile doit être l’occasion de réaménager la base nautique du Roucas Blanc et ses accès. Des travaux en matière de restauration de la biodiversité, de traitement des sédiments, d’aménagement durable seront notamment nécessaires pour en faire une opération exemplaire, véritable vitrine des savoir-faire en Région Sud. Des études écologiques ont déjà été engagées. Au-delà, il s’agit de montrer comment accueillir des événements internationaux en maîtrisant leurs impacts sur les milieux, tout en assurant la promotion du plan d’eau marseillais pour renforcer son pôle voile, filière également créatrice d’emplois.

### Salons des maires

L’objectif en 2022 sera d’organiser, sur les salons des maires 06 et 13 ainsi que sur Cycl’eau Aix-en Provence la présence de nos membres, avec des stands clés en main.

## INTERNATIONAL



Éa éco-entreprises a fait de **l'accompagnement au développement international** des éco-PME l'un de ses axes de développement et ce depuis sa création. Ceci lui confère à la fois une expertise du sujet et un réseau de partenaires en France et à l'international très important.

Les PME du secteur de l'environnement peuvent se positionner à l'export sur des marchés de niche sans entrer en concurrence avec les géants du secteur. Par ailleurs, les PME innovantes doivent rechercher à l'international la croissance qu'ils ne peuvent trouver sur le marché domestique. Les démarches d'innovation et l'international présentent en outre des similitudes en termes de dynamisme d'une manière générale, d'échelle de temps, d'investissement, de gestion des RH, etc.

Le besoin d'accompagnement à l'export est très varié parmi les membres du réseau et pour y répondre, les liens déjà existants avec d'autres structures en charge de l'accompagnement export, tels France Water Team et Africalink ont été renforcés sur des pays cibles.

La sortie de crise sanitaire actuelle offre aux entreprises plus de lisibilité quant à leur développement à l'international et les thématiques portées par les membres du réseau répondent à de fortes demandes sociétales à l'international. C'est la raison pour laquelle nous privilégierons des actions qui visent à environner les entreprises d'acteurs déjà actifs à l'international : réseaux partenaires mais aussi entrepreneurs déjà implantés.

## INTERNATIONAL



La base du développement à l'international est une bonne connaissance des outils et dispositifs de développement, des marchés ciblés et des appels d'offres internationaux. En 2022, Éa éco-entreprises contribuera donc à :

- **Collecter et diffuser de l'information stratégique** auprès de nos adhérents sur les marchés, les opportunités, les missions prévues par l'ensemble des partenaires, le financement afin de faciliter leur développement à l'international : Éa éco-entreprises s'appuie sur ses partenaires en France et à l'international pour la collecte de l'information.
- **Échanger des informations** lors des réunions du **Club International** organisées sur des thématiques précises répondant aux besoins et attentes de nos membres : les réunions du Club international sont programmées à la demande des membres sur des sujets techniques. 2 clubs seront organisés en 2022 en étroite collaboration avec le réseau des CCEF.

L'accompagnement de nos membres vise aussi bien l'individuel que le collaboratif. Il s'agira en priorité en 2022 de travailler sur 3 projets :

- **L'organisation d'une mission au Gabon** suite au travail préliminaire réalisé avec l'Ambassade du Gabon en France et le Ministère de l'environnement gabonais
- La présence de membres sur le **salon IFAT Eau/Déchets de Munich**
- La valorisation du **projet P2GreenEST** – Supporting European SMEs to participate in public procurement outside EU en Moldavie et Ukraine



**ÉCO**  
entreprises  
Acteurs de la transition

**AGENCE D'AIX EN PROVENCE**

Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée  
Avenue Louis Philibert  
Bât Marconi BP20065  
13545 CEDEX 4 AIX EN PROVENCE

Tél: +33 (0)4 42 97 10 15

**AGENCE DE NICE**

CEEI NCA - 2e étage  
61-63 avenue Simone Veil  
06200 NICE

Tél: +33 (0)6 31 93 94 93

[www.ea-ecoentreprises.com](http://www.ea-ecoentreprises.com) – [contact@ea-ecoentreprises.com](mailto:contact@ea-ecoentreprises.com)



**MÉTROPOLE**  
**NICE CÔTE D'AZUR**



Reçu au Contrôle de légalité le 10 mai 2022